

# Rentrée universitaire 2023-2024

## Procédure d'admission en M1 Sociologie

**Pour candidater en master M1 Sociologie, il est nécessaire de satisfaire les conditions suivantes :**

1- posséder une licence en sociologie (c'est-à-dire 180 crédits après le baccalauréat) ou sur dérogation prononcée par le conseil pédagogique au moment de l'examen des dossiers de candidature, une licence dans une autre discipline des sciences sociales ou d'un diplôme considéré comme équivalent (trois années d'études supérieures).

2- s'inscrire sur la nouvelle plateforme Mon Master **entre le 22 mars et le 18 avril 2023.**

3- Suggérer jusqu'à 3 enseignant·e·s qui pourraient encadrer un pré-projet de recherche, accompagné de votre lettre de motivation (et éventuellement de vos notes 2022-2023).

Les thèmes de recherche des enseignant·e·s accrédité·e·s figurent dans la **liste des tutrices et tuteurs du master** mise en ligne sur la page web de la formation.

### **Dates limites de dépôt des dossiers de candidature M1 Sociologie 2023-2024 :**

Les dossiers complets doivent être déposés sur Mon Master **entre le 22 mars et le 18 avril 2023.**

Une réponse concernant votre candidature sera disponible sur le site au plus tard début juillet (y compris éventuellement une invitation à reprendre votre projet ou d'ajouter un élément à votre dossier).

**Attention : il n'est pas permis aux étudiant.es de notre master de suivre une autre formation diplômante en parallèle. Si vous êtes admis.e dans plusieurs formations, il sera nécessaire de faire un choix.**

### **Pièces à déposer via Mon Master :**

- un curriculum vitae détaillé (1 à 2 page s)
- une lettre de motivation qui doit indiquer les noms de trois enseignant.es figurant dans la liste des tutrices et tuteurs susceptibles d'encadrer le projet de recherche joint au dossier ; Il est également demandé au candidat ou à la candidate d'explicitier le choix de candidater à l'EHESS, et plus particulièrement au Master Sociologie (1 à 2 page.s). Si la formation initiale n'est pas en sociologie, il est demandé de justifier de manière argumentée cette réorientation.
- un projet de recherche (2 à 5 pages) comprenant une courte bibliographie, et comportant la formulation d'une question de recherche ; des précisions sur le terrain de recherche envisagé et sur sa faisabilité en décrivant un matériau sur lequel va s'appuyer l'enquête (cela peut-être des archives et/ou des entretiens et/ou des données quantitatives et/ou un corpus textuel, audiovisuel et/ou un carnet de terrain réalisé à partir d'observations ethnographiques). Il est possible d'entrer en contact avec [l'OUSCIPO](#) (Ouvroir de Sciences Sociales Potentielles de l'EHESS) qui peut accompagner la préparation d'un projet avec un ensemble de partenaires (associations, ONG, collectivités locales, entreprises, etc.). Vous pouvez consulter leurs activités sur leur [site internet](#). Attention : cet accompagnement ne se prête pas à tout sujet et nécessite un temps de préparation suffisant avant le dépôt du projet. Il ne s'agit pas non plus d'un accompagnement à la rédaction du projet lui-même.
- Une copie de l'ensemble des diplômes obtenus et/ou des résultats obtenus, y compris les relevés de notes des cinq derniers semestres ou, à défaut, précisez le motif indiquant pourquoi vous ne disposez pas de ces éléments. De la même façon, vous devez fournir vos relevés de notes traduits en anglais ou en français, justifiant de 180 ECTS ou, à défaut, précisez le motif indiquant pourquoi vous ne disposez pas de ces éléments.
- Pour les candidats issus d'une CPGE : attestations descriptives du parcours de formation délivrées chaque année par le chef d'établissement mentionnant le nombre d'ECTS validés. Copie des résultats aux concours présentés.
- Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, attestation de niveau de langue française : spécifier DELF B2, TCF B2 et DALFC1.